



# Guide de bienvenue - MIC

## *Édition 2024-2025*

*Guide pour les étudiants internationaux*

-

*AC 171 - MIC*

# Éditorial

## 01 Université de Lille

### L'Université de Lille

Présentation générale

### ULille - 6 campus, 24 sites

L'Université en chiffres

### Relations Internationales

DGDRI

Bureau central des relations Internationales

La Maison Internationale

Ta composante à l'université

## 02 A faire avant votre arrivée

### Les obligations contractuelles Erasmus+

Contrat de mobilité

Learning Agreement

Grant Agreement

OLS

Attestation de présence

Logement

### Procédures administratives

Check list

Assurance maladie

Informations sur les visas

## 03 Votre séjour

### Lille, capitale des Flandres

Informations générales

### Boîte à outils

ULillGo

ULillExplore

U Lille Box

C  
o  
n  
t  
e  
n  
u

# Éditorial

L'Université de Lille est ravie de vous accueillir, de vous offrir une aventure unique et une expérience d'apprentissage enrichissante à Lille !

Nous comprenons que venir étudier dans un pays étranger peut être à la fois excitant et intimidant. C'est pourquoi nous sommes là pour vous accompagner et vous soutenir tout au long de votre séjour. Notre objectif est de créer un environnement accueillant et inclusif où vous pourrez vous épanouir sur le plan académique, social et personnel.

Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour vous aider à vous installer. Notre équipe est là pour répondre à vos questions, vous aider dans les formalités administratives et vous fournir toutes les informations dont vous avez besoin pour vous orienter dans votre nouvel environnement.

Vous découvrirez un campus dynamique et des installations modernes qui favorisent un apprentissage de qualité. Des ressources pédagogiques et des services de tutorat sont à votre disposition pour vous accompagner dans votre parcours d'apprentissage. Nous encourageons également les échanges interculturels et vous invitons à participer à nos événements et activités. C'est une occasion unique de rencontrer des personnes d'horizons différents et d'enrichir votre expérience interculturelle.

Nous vous recommandons également de vous impliquer dans la vie étudiante en rejoignant des associations ou des projets. Cela vous permettra de rencontrer d'autres étudiants ayant des intérêts similaires et de créer des liens solides tout en explorant les opportunités offertes par notre communauté.

Enfin, profitez de votre séjour pour découvrir notre culture et nos traditions. Explorez les environs, rencontrez de nouvelles personnes et créez des souvenirs inoubliables.

Encore une fois, bienvenue ! Nous nous réjouissons de vous voir vous épanouir et de partager avec vous cette expérience unique.

La Direction des Mobilités Internationales

## Suivez l'actualité du campus sur les réseaux sociaux :



[facebook.com/UniversitedeLille](https://facebook.com/UniversitedeLille)



[tiktok.com/@univlille](https://tiktok.com/@univlille)



[twitter.com/univ\\_lille](https://twitter.com/univ_lille)



[youtube.com/UnivLille](https://youtube.com/UnivLille)



[instagram.com/univ\\_lille](https://instagram.com/univ_lille)



[linkedin.com/universite-de-lille](https://linkedin.com/universite-de-lille)



***L'Université  
de Lille***

# L'Université de Lille

L'Université de Lille est un établissement public composé de plusieurs campus. Créée au 19ème siècle, elle est aujourd'hui le troisième pôle étudiant de France (après Paris et Lyon). L'Université de Lille s'est imposée comme un acteur majeur de la région en matière de formation, de recherche et d'innovation et par son engagement social.

Institution dynamique en lien avec des universités étrangères parmi les plus prestigieuses au monde, l'Université de Lille attire de nombreux étudiants. Ceux-ci bénéficient d'excellentes conditions d'études sur de vastes campus.

Depuis de nombreuses années, l'Université de Lille a placé le développement international au cœur de son fonctionnement, de ses formations et de ses recherches.

Après avoir été lauréate d'un vaste plan national de financement de l'excellence (label I-site) en 2017, elle s'engage désormais à structurer sa politique internationale autour de plusieurs axes, les modes de recrutement à l'international et les partenariats d'excellence.

## ULille - 6 campus, 24 sites

The university in numbers:



**80,000**  
étudiants



**151**  
nationalités  
différentes



**9,900**  
étudiants  
internationaux



**7,200**  
membres du  
personnel



**1,000**  
partenariats



**4**  
Zones principales :



**62**  
laboratoires de  
recherches



**15**  
facultés, écoles et  
instituts

- Santé et sport
- Science et technologie
- Loi, économie et management
- Arts, littérature, langues, humanités et sciences sociales

# Les relations internationales

## DGDRI

La Direction générale des relations internationales (DGDRI) est implantée sur trois sites, le campus de la Cité scientifique, le campus de Pont-de-Bois et le campus de Flers-Château.

La DGDRI est divisée en quatre entités, le Département de la Mobilité Internationale (DMI), le Département du Développement International (DDI), la Cellule de Promotion et de Visibilité Internationale et la Mission Territoriale des Relations Internationales.

Ces organes ont pour objectif commun de mettre en œuvre la politique internationale de l'Université autour de trois missions principales : Mobilité - Accueil - Projets.

- La **Mission Mobilité** a pour but de développer une mobilité internationale innovante, à encourager et à mettre en œuvre la mobilité des étudiants et des personnels.
- La **Mission d'Accueil** a pour but d'améliorer l'accueil des étudiants internationaux et les services offerts par la Maison Internationale, en respectant les critères du **label Bienvenue en France**.
- La **Mission Projet** a pour but de passer de l'idée au projet, à formaliser les partenariats et à devenir un incubateur de projets.

## Bureau central des relations internationales

L'Université de Lille repose sur une gouvernance à deux niveaux, le niveau central et celui des composantes et établissements-composantes. Le DMI fait partie du niveau central.

La Direction des Mobilités Internationales de l'Université de Lille est le centre chargé de faciliter et de promouvoir la mobilité des étudiants, des enseignants et du personnel de l'université à l'étranger. Nous travaillons en étroite collaboration avec des universités partenaires à l'étranger pour développer des programmes d'échanges d'étudiants, des programmes d'études à l'étranger, des programmes de stages et des projets de recherche internationaux.

**Bureau Central des Relations Internationales:** [mic@univ-lille.fr](mailto:mic@univ-lille.fr)

**Lieu:** Bâtiment A3, Cité Scientifique, 59650 Villeneuve-d'Ascq

**Tél :** +33 (0)3 62 26 81 07 / 09



# Les relations Internationales

## La Maison Internationale

La Maison Internationale est l'interlocuteur unique des étudiants internationaux de l'Université de Lille.

La Maison Internationale est un lieu conçu pour vous, afin que vous puissiez trouver l'aide dont vous avez besoin pour toutes vos démarches administratives : conseils pour la recherche d'un logement, aide à l'obtention et au renouvellement de votre titre de séjour, et autres formalités.



### Help desk

La Maison Internationale vous accueille et vous guide avant même votre arrivée en France, et tout au long de vos études, tant sur le plan administratif (aide aux formalités, accompagnement personnalisé),

- CAF, CPAM, transports locaux, cautions, assurances, ouverture d'un compte bancaire, téléphone, etc.



### Welcome desk

...que social (découvertes culturelles, activités sociales).

Tout au long de l'année universitaire, la Maison Internationale peut également vous aider à découvrir la ville de Lille et la région des Hauts-de-France grâce à des visites culturelles et d'autres événements organisés sur le campus (Musées, expositions, projections de films, ateliers CV, sessions linguistiques dans les cafés, etc.

Retrouvez la programmation de nos événements, mois par mois ou tous les jours sur les réseaux sociaux :



[facebook.com/international.udl](https://www.facebook.com/international.udl)



[instagram.com/international\\_univlille/](https://www.instagram.com/international_univlille/)

**La Maison Internationale:** [maison-internationale@univ-lille.fr](mailto:maison-internationale@univ-lille.fr)

**Lieu:** [Bâtiment A4, 59650 Villeneuve-d'Ascq](#)



A4

SERVICES  
À LA MAISON INTERNATIONALE  
UNIVERSITÉ DE LILLE



BIENVENUE  
À LA MAISON  
INTERNATIONALE  
DE L'UNIVERSITÉ  
DE LILLE

# Les relations Internationales

Bienvenue à la Faculté des Sciences Economiques, Sociales et du Territoire (FaSEST)

La FaSEST est née en mars 2021 de la fusion de cinq composantes de l'Université de Lille, créées pour offrir aux étudiants une large palette de formations en sciences humaines et sociales et en droit-économie-gestion.

Elle accueille plus de 6 000 étudiants en formation initiale, continue ou en alternance, sur deux campus à Villeneuve d'Ascq, au cœur de la métropole lilloise : la Cité scientifique et le Pont de Bois.

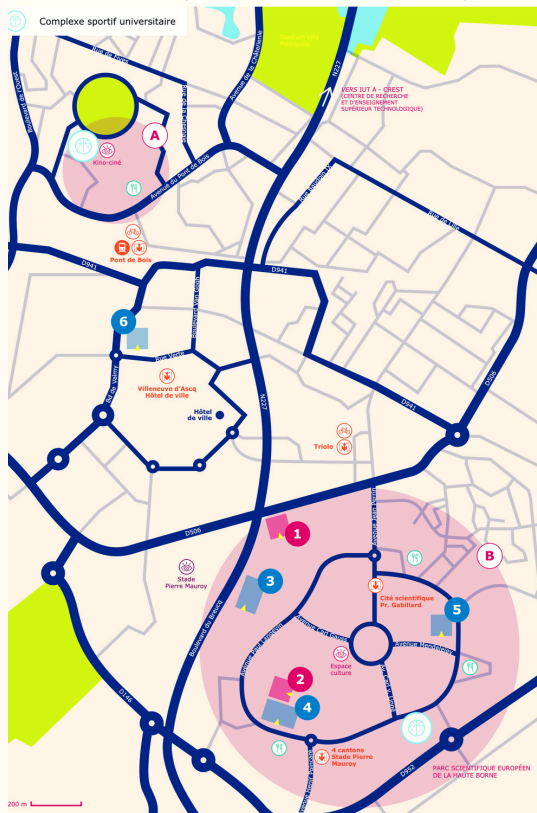
Elle propose une offre pluridisciplinaire de licences et de masters, comprenant plus de 60 formations. Elle offre un enseignement académique et professionnel de haut niveau, alliant théorie et pratique, dispensé par plus de 650 enseignants, enseignants-chercheurs et intervenants professionnels. Forte de sa réputation internationale, près de 200 étudiants bénéficient de programmes d'échanges à l'étranger.

La FaSEST est composée de trois instituts :

- l'Institut d'économie et de gestion ;
- l'Institut des sciences sociales ;
- l'Institut d'aménagement, d'urbanisme et de géographie.

**Bureau des Relations Internationales** : [incoming-fasest@univ-lille.fr](mailto:incoming-fasest@univ-lille.fr)

**Lieu** : Campus Cité Scientifique



## VILLENEUVE D'ASCOQ

- A Campus Pont de Bois
- B Campus Cité scientifique
- 1 IUT A
- 2 Polytech Lille

- 3 Collégium  
IMT Lille-Douai École Mines-Télécom
- 4 Centrale Lille
- 5 École nationale supérieure de chimie de Lille (ENSCL)
- 6 École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille (ENSAP)

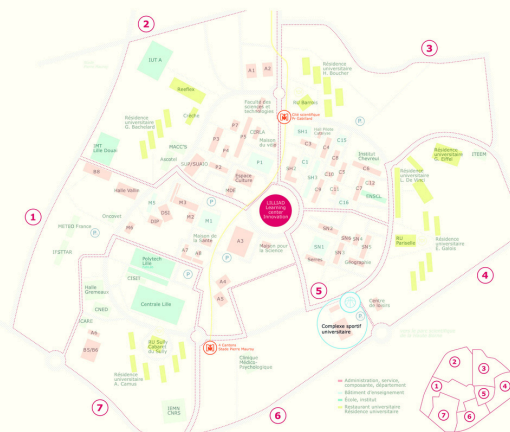
## CAMPUS CITÉ SCIENTIFIQUE

Faculté des sciences et technologies (bât. FST)  
Département Biologie (bât. SN3)  
Département Chimie (bât. C5)  
Département Electronique, électrotechnique, automatique (bât. P4)  
Département Informatique (bât. M3)  
Département Mathématiques (bât. M2)  
Département Mécanique (bât. M33)  
Département Physique (bât. P5)  
Département Sciences de la terre (bât. SN5)

Faculté des sciences économiques et sociales (bât. SH2)  
Institut des sciences économiques et du management (bât. SH1, SH3)  
Institut de sociologie et d'anthropologie (bât. SH1, SH3)

UFR de géographie et aménagement (bât. Géographie)

Département Sciences de l'éducation et de la formation des adultes (bât. B6)





***À faire avant  
votre arrivée***

# Obligations contractuelles Erasmus+

Les contrats de mobilité sont des documents essentiels qui établissent une compréhension mutuelle et un accord entre le participant et l'Université de Lille. Ils garantissent la clarté et la transparence des différents aspects du programme de mobilité, favorisant une expérience académique réussie et enrichissante pour le participant, tout en respectant les responsabilités des deux parties impliquées.

Les contrats de mobilité sont composés de deux documents principaux : le learning agreement et le grant agreement.

Ces documents doivent être complétés avant la mobilité et remis à votre gestionnaire MIC.

## Learning Agreement - Contrat pédagogique

Le but d'un learning agreement pour un étudiant international est d'établir un cadre et une compréhension claires entre l'étudiant, l'établissement d'origine et l'établissement d'accueil en ce qui concerne les objectifs pédagogiques, les cours et les crédits qui seront suivis pendant l'expérience d'études à l'étranger de l'étudiant.

Les activités académiques prévues, y compris les cours à suivre, les résultats d'apprentissage attendus et le processus de transfert de crédits doivent figurer dans le learning agreement.

Ce document doit être signé par les personnes responsables de votre mobilité dans les deux établissements, et la version finale doit être envoyée à votre gestionnaire MIC (copie numérique acceptée).

## Grant Agreement - Contrat financier

Ce document est obligatoire pour le paiement de la bourse. Vous le recevrez de votre gestionnaire MIC environ un mois après la confirmation de votre participation à une mobilité MIC avec l'Université de Lille.

Pour recevoir votre bourse, vous devez le signer et apporter la version originale (signature manuscrite originale sur la dernière page) au bureau de votre gestionnaire MIC.

Il se termine par les conditions générales et la Charte Erasmus+ que nous vous invitons à lire attentivement.

Le versement de la bourse ne peut se faire que sur un compte bancaire français, vous devrez donc en ouvrir un à votre arrivée à Lille et nous donner les références (RIB), afin que nous procédions au paiement. En attendant, vous pourrez recevoir 900€ en liquide (3X300€), mais nous vous invitons à prévoir également un peu d'argent personnel pour les premiers frais, notamment d'hébergement.

# Obligations contractuelles Erasmus+

## Soutien linguistique en ligne (OLS)

Vous devez effectuer l'évaluation linguistique OLS dans la langue de mobilité (cours) avant la période de mobilité (obligatoire). La réalisation de l'évaluation en ligne avant le départ est une condition préalable à la mobilité. Vous recevrez une invitation par e-mail automatique (vérifiez vos spams). Après l'évaluation, vous aurez la possibilité de suivre des cours de langue en ligne, dès que vous y aurez accès. Il pourrait également y avoir une possibilité de suivre des cours de français en ligne, pour préparer votre séjour. Si vous êtes intéressé, veuillez nous contacter au préalable.

## Certificat de participation

Le certificat de participation à un programme de mobilité est un document officiel qui permet de vérifier la participation d'une personne, de valider ses réalisations et de mettre en valeur son expérience internationale. Il est essentiel pour la reconnaissance académique, la validation professionnelle et l'accès aux avantages ou aux aides financières.

Ce document doit être signé par votre institution d'accueil (Faculté d'accueil ou DMI) avec les dates de votre mobilité.

## Logement

En tant que futur étudiant MIC, vous pouvez demander une chambre dans nos résidences universitaires. Vous aurez la possibilité d'en faire la demande en remplissant le formulaire de candidature, une fois nominé par votre institution d'origine (semestre d'automne : avant le 10 mai/semestre de printemps : 1er novembre).

Ensuite, si vous avez obtenu une chambre dans une résidence universitaire, nous vous invitons à suivre attentivement la procédure et les documents requis pour votre admission.

Pour toute question, veuillez contacter : [exchange-helpdesk@univ-lille.fr](mailto:exchange-helpdesk@univ-lille.fr)

Si vous souhaitez trouver un logement par vous-même, vous trouverez des informations utiles sur notre application [ULillGo](#).



# Procédure administrative

## Checklist

- J'ai un passeport (non-Européens) ou une carte d'identité (Européens) qui est valide pendant la totalité de mon séjour.
- J'ai déposé une demande de visa auprès de l'ambassade.
- Je dispose d'une assurance maladie qui me couvre pendant toute la durée de mon séjour
- J'ai photocopié et scanné tous mes documents importants.
- J'ai estimé mes dépenses au moins pour le premier mois.
- J'ai vérifié que mon téléphone portable fonctionne à l'étranger.
- J'ai vérifié comment ouvrir un compte bancaire en France.
- J'ai étudié les options de logement.
- Si j'ai un logement en résidence universitaire CROUS, j'ai pris une assurance habitation (**obligatoire en France**)
- J'ai préparé un rendez-vous avec le bureau du DMI à mon arrivée pour remettre la signature originale de la convention de subvention.
- J'ai téléchargé l'application ULillGo disponible sur les boutiques Android et Apple.

## Assurance santé

- **Pour les États membres de l'UE** : demandez une carte européenne d'assurance-maladie dans votre pays d'origine. Elle doit être valable pendant toute la période de mobilité. Vous n'avez aucune autre démarche à effectuer à votre arrivée.
- **Pour les ressortissants de pays tiers** : souscrivez une police d'assurance-maladie dans votre pays d'origine qui vous couvre pendant toute la période de mobilité.

## Assurance logement et responsabilité civile

L'assurance logement est obligatoire pour tous. Nous vous conseillons fortement de souscrire à une assurance comprenant la responsabilité civile et la garantie contre le vol. De nombreuses structures proposent ce service : ADH, Studyassur, SMENO, LMDE, etc. Tarifs ≈ 50€/an. Comparez les offres et renseignez-vous auprès de votre banque (offres préférentielles).

# Procédures administrative

## Informations sur les visas

Les **ressortissants de l'Union européenne** n'ont besoin que d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité pour vivre en France.

Si vous venez de l'une de ces universités (Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse), vous n'avez pas besoin de visa étudiant pour voyager et séjourner librement en France.

Les **ressortissants non-européens** doivent être munis d'un passeport valable pour toute la durée de leur séjour et déposer une demande de visa auprès de l'ambassade de France de leur pays d'origine ou en ligne sur [France-Visas](#).

**N.B.** : les délais de traitement peuvent être longs !

Pour une formation de plus de 3 mois, un visa de long séjour vous sera délivré pour une durée limitée de 3 mois à un an. Pendant sa durée de validité, le visa de long séjour équivaut à un visa Schengen et vous permet de voyager et de séjourner dans l'espace Schengen.

En outre, ce visa vous permet de travailler 964 heures par an, soit 20 heures par semaine, de compléter vos ressources, de bénéficier de VISALE, de la caution locative étudiante gratuite et de percevoir une allocation logement de la CAF.

Dès votre arrivée en France, vous devez valider votre visa. La procédure est entièrement dématérialisée, vous pouvez tout faire à distance, de chez vous, avec votre ordinateur. Vous devez valider votre visa au plus tard 3 mois après votre arrivée en France.

Toutes les informations sont sur le site de l'[ANEF](#).

**N.B.** : le DMI vous délivre une lettre d'invitation, à fournir pour votre demande de visa.

03



***Votre séjour***



## Lille, capitale des Flandres

La ville de Lille est la quatrième plus grande région métropolitaine de France. Lille est située en Flandre française, sur la Deûle, près de la frontière franco-belge. Elle est la capitale de la région Hauts-de-France et abrite la préfecture du département du Nord.

On trouve la première trace de Lille dans un écrit de 1066.

Lille a été flamande, bourguignonne, espagnole avant de devenir française en 1667 lors de la conquête de la ville par Louis XIV.

Vivante, riche en monuments historiques, en lieux culturels et conviviaux, Lille est une terre d'échanges, de croisements de cultures et de migrations. Prête à accueillir toutes les cultures, la ville est devenue un véritable "melting pot".

Fière de ses traditions festives et gastronomiques, la capitale des Flandres est une ville à taille humaine. Forte de ses racines culturelles, elle offre à ses visiteurs un incroyable mélange de jovialité flamande et d'élégance française.

### L'emplacement :

Lille est située au carrefour de trois grandes capitales européennes : Londres (1h30 en train), Paris (1h en train) et Bruxelles (30 min en train).

### Météo et saisons à Lille :

Été : généralement ensoleillé en juin-septembre, 20-35°.

Automne : doux, ciel gris et peu de précipitations en septembre-décembre, 10-20°.

Hiver : venteux, pluvieux et froid en décembre-mars, 0-10°.

Printemps : retour du soleil mais temps incertain en mars-juin, 10-25°.

### Dates clés de la ville :

Le 1er mai : fête du travail - jour férié sans métro.

Le premier dimanche de chaque mois, les musées sont gratuits.

Tous les mardis, jeudis et dimanches matin : le marché de Wazemmes, un grand marché en plein air de 7h à 14h.

### Quelques lieux à visiter :

La Grand'Place, au centre de la ville.

La vieille ville, zone historique proche du centre.

Les jardins de la Citadelle et ses anciennes fortifications.

# Boite à outils

Applications destinées à faciliter l'intégration et les procédures pour les nouveaux étudiants.

## ULillGo

Des questions sur la mobilité ?

ULillGo vous aide avant, pendant et après votre mobilité, en facilitant au maximum les différentes démarches : comment se rendre à Lille, comment trouver un logement, où accéder aux soins, les aides auxquelles vous pouvez prétendre, comment préparer votre mobilité à l'étranger... toutes les réponses sont sur l'appli !

Sur cette appli, vous trouverez également un glossaire pour vous aider avec nos mots barbares de l'administration et de l'université.

Scannez le code QR ci-dessous pour télécharger. Une version web est également disponible.

## ULillExplore

Envie d'être accompagné lors de votre voyage à Lille ? Téléchargez l'application ULillExplore et rejoignez notre système de parrainage !

Cette application vous mettra en contact avec le "Lilord" (parrain) qui correspond le mieux à votre profil. Il pourra vous aider avant et pendant votre séjour à Lille, que ce soit pour les formalités administratives, le soutien scolaire, la visite de la ville ou toutes sortes d'autres activités - à vous de lui dire ce que vous recherchez !

Scannez le QR code ci-dessous pour télécharger.

## ULille Box

Cette application web est conçue principalement pour aider les étudiants de première année à comprendre tout ce que l'université a à offrir, mais elle peut être utile à toutes et tous : géolocalisation, notifications sur le campus, raccourcis vers toutes les ressources de l'université et les services aux étudiants - <https://ulillebox.univ-lille.fr>

## Lilu

Téléchargez Lilu, la toute nouvelle application étudiante de l'Université de Lille sur laquelle vous trouverez : votre emploi du temps, vos espaces de restaurations, Moodle et encore bien d'autres ressources utiles !





**La Grand'Place**



La vielle ville



# La Citadelle



# Université de Lille

